

# Projet accompagné (Métiers du patrimoine)

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H4RD03P

## Présentation

---

Cet enseignement consiste en une série de rencontres professionnelles avec les acteurs de la culture et du patrimoine où les intervenants présenteront aux étudiants leurs activités au sein des universités, des unités de recherche, des musées, des bibliothèques.

## Objectifs

---

Ces interventions dévoileront des métiers et des parcours dans le domaine de l'histoire de l'art et archéologie, tout en sensibilisant les étudiants aux dispositifs de médiation qui se développent dans les territoires franciliens.

## Évaluation

---

Formule standard, session 1 : les étudiants seront évalués sous la forme d'un devoir maison, qui consistera en la réalisation d'une fiche métier ou la rédaction d'un compte-rendu sur un dispositif de médiation.

Formule dérogatoire, session 1 : devoir maison. Dès le début du semestre, l'étudiant inscrit en contrôle dérogatoire doit impérativement prendre contact avec les

enseignants du cours dès le début du semestre : Mme Katerina Chryssanthaki-Nagle et Mme Claude Pouzadoux

Session 2 : comme pour la session 1, les étudiants seront évalués sous la forme d'un devoir maison (fiche métier ou compte-rendu).

## Compétences visées

---

Ces interventions aideront les étudiants à affiner leur projet professionnel et à se projeter dans l'après Licence. Il s'agit de leur permettre d'identifier les champs professionnels en relation avec leur formation en histoire de l'art et archéologie, et les parcours pour y accéder.

## Bibliographie

---

Une bibliographie spécifique sera fournie à chaque séance.

## Ressources pédagogiques

---

Des ressources pédagogiques spécifiques seront indiquées à chaque séance.